

SÉANCE DU 30 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi trente juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Alignan-du-vent se sont réunis à 18h30 à la salle du conseil municipal, place de la mairie à Alignan-du-vent, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt et un juillet deux mille vingt et un, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Christophe Pastor, Gérard Perrin, Magali Larose, Monique Bedos Moutou, Alain Barasz, Christian Richard, Sébastien Berg, Dimitri Guizard, Fabien Maillé, Mireille Portes, Mireille Maillé.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS

Frédéric Roye donne pouvoir à Gérard Perrin
Françoise Frances donne pouvoir à Magali Larose
Annie Camplong donne pouvoir à Alain Barasz
Geoffrey Boulade donne pouvoir à Mireille Maillé
Elsa Balsier donne pouvoir à Fabien Maillé
Dominique Pujol donne pouvoir à Mireille Portes

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS

Aurore Fernandez absente excusée.
Cécile Castagnié

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Christophe Pastor, maire
Gérard Perrin, premier adjoint
Magali Larose, deuxième adjointe
Monique Bedos Moutou, conseillère municipale
Alain Barasz, conseiller municipal
Christian Richard, conseiller municipal
Dimitri Guizard, conseiller municipal
Sébastien Berg conseiller municipal
Fabien Maillé, conseiller municipal
Mireille Portes, conseillère municipale
Mireille Maillé, conseillère municipale

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Gérard Perrin est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte rendu du 25 juin 2021

Le compte rendu du 25 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Convention de projet éducatif Territorial/commune Alignan-du-vent/Direction Académique des Services de l'Education Nationale de l'Hérault/ Direction de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault/ Préfecture de l'Hérault. Adoption d'un projet territorial PEDT.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet éducatif territorial et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

2. Subvention exceptionnelle association « Lou Pouli d'Alignan du Vent »

Dans le cadre de la réfection de l'animal totémique de la commune, créée en 1897, le conseil municipal alloue, à l'unanimité, à l'association « lou pouli d'Alignan du vent » une subvention de 1000 euros.

3. Acquisition de parcelles de terrain G 908 avenue de Pezénas, WV154 Le bas de Bousigues.

Le conseil municipal approuve avec treize voix pour et quatre voix contre (Mireille Maillé, Mireille Portes, Dominique Pujol, Geoffrey Boulade) l'acquisition des parcelles de terrain sis avenue de Pézenas, cadastrées section G 908 d'une superficie de 1354 m², sis Les Bas de Bouzigues (zone AUC) section WV154 d'une superficie de 5761 m², soit une superficie de 7115 m², propriété de Monsieur Albert Alain, moyennant le prix de 150 000 euros hors frais de notaire.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles citées ci-dessus.

4. Convention de financement Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

L'académie de Montpellier / Commune d'Alignan-du-vent.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la convention de financement appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Académie de Montpellier / Commune Alignan-du-vent, il autorise Monsieur le maire à signer ladite convention et à procéder à toutes les opérations s'y rapportant.

5. Attribution compensatrice provisoire 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de l'attribution de compensation de fonctionnement 2019 et 2020 ; il approuve le montant de l'attribution de compensation de fonctionnement provisoire 2021, soit la somme de 15 174,84€.

6. Vente mobilier urbain WC communal à la commune d'Abeilhan

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente du mobilier urbain : WC municipal à la commune d'Abeilhan pour la somme de 12 000 € TTC et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à cette vente.

Questions diverses

Monsieur le maire rappelle le prochain conseil municipal est prévu fin Août à début Septembre, la date précise sera communiquée dès que possible.

Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à dix huit heures cinquante.

Le maire
Christophe Pastor